



# COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

## Réunion du mercredi 06 novembre 2024

### PV n°10 – Saison 2024/2025

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

**Présents** : MM José De Jesus, Louis Finance, José Roméro.

**Excusée** : Mme Christelle Schroder

Contrôle des feuilles de matchs.

#### Information générale

##### Programmations matchs :

Les matchs de D2 Edenauto Agen , D3 Eco Logis menuiserie, et D4 Vini Prim non joués les 26 et 27 octobre sont reprogrammés les 14 et 15 décembre.

- D2 Edenauto Agen Premium :

ASSA 2 / Agen RC le 14/12/24 à 20h00

Marcellus / Villeneuve 2 le 14/12/24 à 20h00

- D3 Eco Logis Menuiserie :

Virazeil Puymiclan 2 / Castillonnes le 15/12/24 à 15h00

Saint Sernin / Marcellus 2 le 14/12/24 à 20h00

- D4 Vini Prim :

Tonneins 2 / Agen RC 2 le 14/12/24 à 20h00

Laugnac 2 / Saint Colomb le 15/12/24 à 15h00

#### Coupe Réserve L. Coué Intersport

##### Forfait :

Match n°29877596 NERAC 2 / CASTILLONNES 2 du 02.11.2024 à 20h00

La Commission enregistre le forfait de l'équipe de CASTILLONNES 2.

L'équipe de NERAC 2 est qualifiée pour le tour suivant.

L'équipe de CASTILLONNES 2 ne pourra pas participer à la coupe ZANARDO.

#### Coupe Réserve L. Coué Intersport

##### Forfait :

Match n°29877597 STE BAZEILLE 2 / SU AGEN 2 du 03.11.2024 à 15h00

La Commission enregistre le forfait de l'équipe de STE BAZEILLE 2.

L'équipe du SU AGEN 2 est qualifiée pour le tour suivant.

L'équipe de STE BAZEILLE ne pourra pas participer à la coupe ZANARDO.

#### Coupe Réserve L. Coué Intersport

##### Demande d'observation :

Match n°29877595 AGEN RC2 / TONNEINS 2 du 02.11.2024 à 20h00.

Participation à la rencontre d'un joueur étant susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre précitée.

Le club peut éventuellement formuler ses observations sur cette participation auprès de la Commission des Compétitions avant le mercredi 13 novembre prochain.

**Le Président  
J.ROMERO**